

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », située au carrefour des Préalpes, de la Provence et de la Côte d'Azur, bénéficie d'une attractivité naturelle, par son cadre de vie exceptionnel, une nature et des paysages remarquables. La Communauté de Communes et ses 140 agents se mobilisent autour des compétences qui lui sont confiées, afin de construire son développement et répondre aux enjeux de son territoire.

RECRUTE

Pour son service commun des écoles

Un(e) agent spécialisé(e) des écoles maternelles Pour l'école de THORAME HAUTE

Contrat à durée déterminée
17 heures 30 hebdomadaires annualisées
Du 1^{er} septembre 2021 au 07 juillet 2022

VOUS SEREZ CHARGE(E) DE :

- Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes (à partir de 2 ans)
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.
- Accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants et réaliser les petits soins
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants
- Transmettre les informations
- Participer aux projets éducatifs, sorties éducatives

PRINCIPALES COMPETENCES RECHERCHEES :

- Etre Titulaire du CAP Petite enfance - obligatoire
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité.
- Aménager et entretenir les locaux et des matériaux destinés aux enfants.
- Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits .
- Appliquer le protocole d'entretien, de service de restauration.
- Appliquer les techniques d'animation (travaux manuels, jeux sportifs, collectifs, activités artistiques, musicales, d'expression, ...).
- Sens du contact et capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- Avoir le sens du service public et de l'intérêt général, respecter le devoir de réserve, de discrétion.

CONDITIONS D'EXERCICE

- 17 heures 30 hebdomadaires annualisées (alternance de période haute et basse)
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Rémunération selon grille indiciaire de la FPT du grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles + régime indemnitaire

Pour plus de renseignements sur les conditions de recrutement:

- rendez-vous sur le site internet www.ccapv.fr
- contactez les services de la Communauté de Communes au [04 92 83 68 99](tel:0492836899),
- par mail ressources-humaines@ccapv.fr

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser avant le **08 août 2021**. A l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

- Par mail : ressources-humaines@ccapv.fr
- Par courrier : Service Ressources Humaines, Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière » - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES